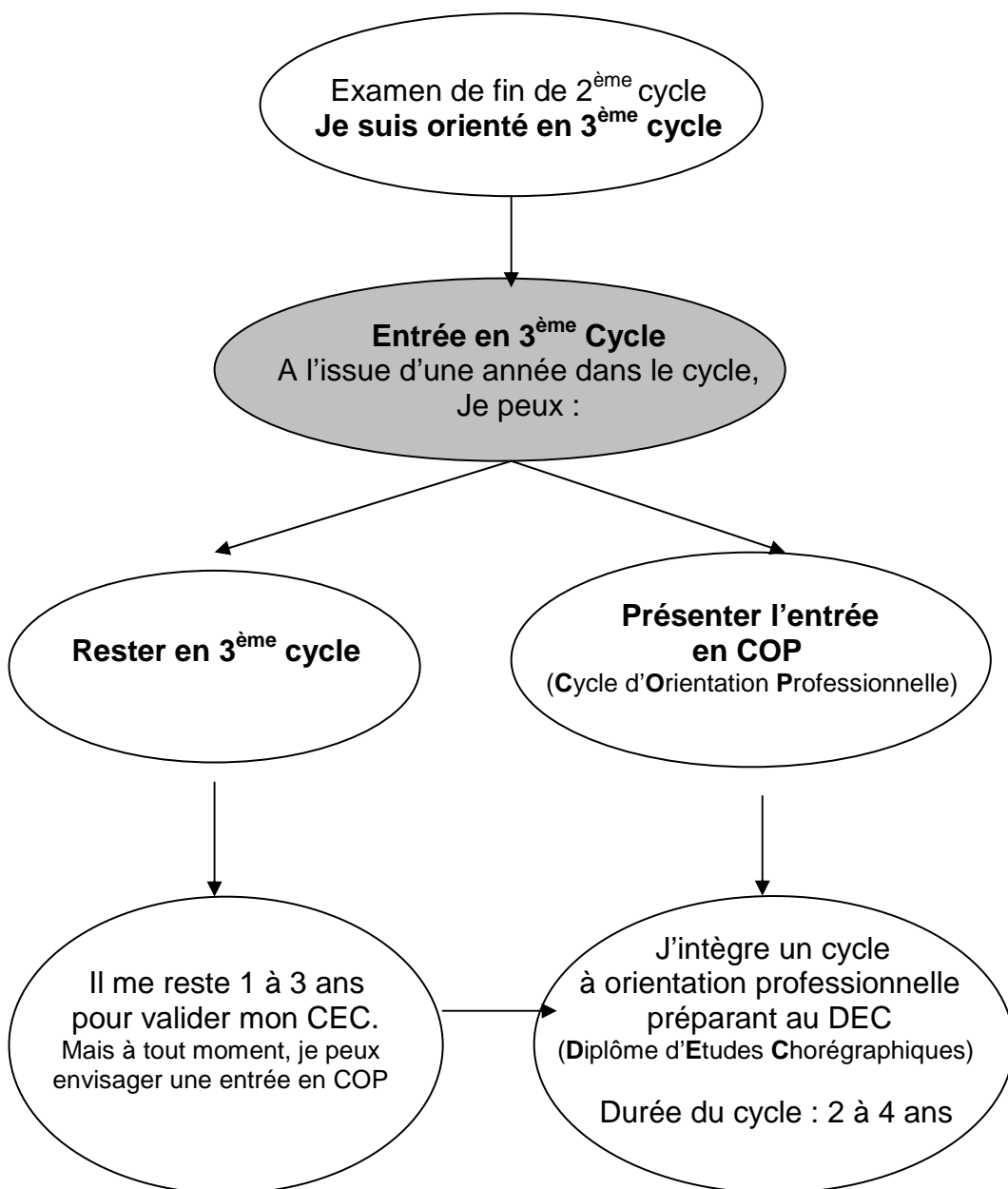


Côté pratique...



CONSERVATOIRE de ROUEN  
MUSIQUE, DANSE, THEÂTRE  
Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR)

# Je suis en 3<sup>ème</sup> cycle

**DANSE**  
**Guide de l'élève**

50, Avenue de la Porte des Champs - 76000 ROUEN  
Tél. 02.32.08.13.50 – Fax 02.32.08.13.59  
[conservatoirederouen@rouen.fr](mailto:conservatoirederouen@rouen.fr)

## **Quels enseignements en 3<sup>ème</sup> cycle ?**

Je choisis une discipline dominante et une discipline complémentaire parmi les suivantes : classique, contemporain, jazz <sup>(1)</sup>. Si mon emploi du temps le permet, je peux opter pour un parcours à double dominante.

En complémentarité aux cours de danse, je suis des cours de **formation musicale spécifique au danseur** et **histoire de la danse** (culture chorégraphique). Le suivi de ces deux disciplines est obligatoire pour l'obtention du **Certificat d'Etudes Chorégraphiques (CEC)**, diplôme terminal délivré à l'issue du 3<sup>ème</sup> cycle.

Le parcours de formation s'enrichit par l'organisation de spectacles, de sorties, de projets développés avec les musiciens et les comédiens, de rencontres avec des chorégraphes et artistes de passage ou en résidence.

## **Quel sera mon parcours ?**

Le 3<sup>ème</sup> cycle a une durée entre 2 et 4 ans. A son issue, je valide mon **Certificat d'Etudes Chorégraphiques (CEC)**.

## **Le Certificat d'Etudes Chorégraphiques, comment ?**

Délivré par les établissements spécialisés d'enseignement artistique français (Conservatoires à rayonnement régional, départemental, intercommunal et communal), il prend en compte l'intégralité des paramètres propres à un parcours de bon praticien amateur. Il est attribué à l'issue du cycle après validation de l'intégralité des Unités de Valeur (UV) qui le compose.

## **Quels sont ces UV ?**

Elles sont au nombre de **4** :

- **1 UV dominante** : danse classique, contemporaine ou jazz <sup>1</sup>
- **1 UV complémentaire obligatoire** : danse classique, contemporaine ou jazz.
- **1 UV de Formation Musicale**
- **1 UV d'Histoire de la danse** (culture chorégraphique)

## **En quoi consiste l'examen de fin de 3ème cycle ?**

Je présente devant un jury extérieur :

- 1 variation imposée dans la discipline dominante
- 1 composition personnelle ou variation libre
- 1 variation dans la discipline complémentaire

## **Quelle orientation à l'issue ou pendant le 3<sup>ème</sup> cycle ?**

A l'issue du 3<sup>ème</sup> cycle ou en cours de ce cycle, je peux envisager une entrée en Cycle d'Orientation Professionnelle (COP) dans l'objectif de préparer le Diplôme d'Etudes Chorégraphiques (DEC).

**C'est un jury** extérieur à l'établissement qui évalue mon potentiel pour être orienté en COP.

## **Pour l'entrée en COP :**

- La variation de la discipline dominante est celle préconisée par le Ministère de la Culture (DMDTS) et éditée sous forme de vidéogramme
- **Un entretien avec le jury** vient compléter les épreuves
- Le jury de l'examen et le conseil pédagogique ont accès à mes dossiers (scolaire et CRR).

---

<sup>1</sup> La danse jazz n'est actuellement ouverte qu'aux lycéens en cursus TMD.